Image not found or type unknown

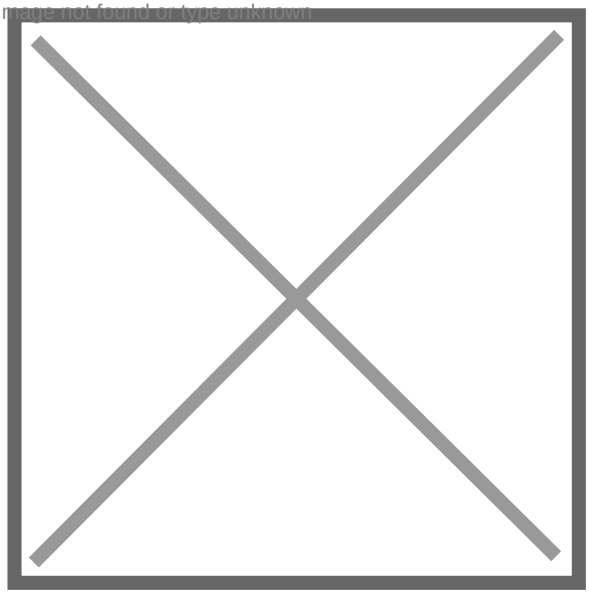

Le droit moral dans les documents en web tv

Par **isie_old**, le **19/10/2007** à **22:43**

Bonjour, je ne sais si quelqu'un pourra m'aider, mais j'avoue que cela m'aiderait bien...

la question est assez simple : imaginez la réalisation d'un tournage lors d'une foire d'art contemporain assez importante (genre fiac, ou show off, ou biennale quelconque).
est-il absolument nécessaire de faire apparaitre le nom de l'artiste et le titre de chaque oeuvre qui apparait dans le documentaire?

autant, cela est évident pour une oeuvre sur laquelle on s'attarde, mais sur les oeuvres filmées en "fond", cad à peu près 20 ou 30 oeuvres par minutes, qui apparaissent à peine 1 ou 2 secondes, alors qu'on a l'accord de la Galerie pour les filmer et que le nom de celle ci apparait, ne peut-on éviter ces mentions de nom et de titre?

en effet, les contraintes technologiques rendent impossible l'insert de ces références pour chaque oeuvre (au total plusieurs centaines)...

comment faire, donc ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés